

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6656 Société : A60 210

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ARA SOPHIA-ANAL

Date de naissance : 30.01.1959

Adresse : 185 BP 222470001 CRSA

Tél : 0661 29 78 10 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Ouafae GUESSOUS KRAFESS
Médecine Générale - Echographie
8, Rue Assaad Bnou Zarara - 3^{me} Etage
Maârif - Casablanca
Tél : 022.98.80.71 / 061.41.17.27
INPE : 091014357

Date de consultation : 19/04/2023

Nom et prénom du malade : ARA SOPHIA-ANAL Dr Ouafae GUESSOUS KRAFESS Age :

Lien de parenté : Lui-même Médecine Générale - Echographie
8, Rue Assaad Bnou Zarara - 3^{me} Etage Enfant

Nature de la maladie : A RA SOPHIA-ANAL Casablanca

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : INPE : 091014357

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 08/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/04/23	C		200 Dhs Rabatia	200 Dhs ouafae GUZJOU Medecine Générale - Achour 3ème Etage 8, Rue Assaad Ben Yara Maârif - Casablanca INPE : 091014357
			250 Dhs	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HABIB BENOUNA me. BENOUNA BENLAZZI 196, Bd. Zekkouni - Casablanca Tél: 05 22 26 32 53 Fax: 05 22 21 05 ICE : 004754 RNC	19/04/2023	418,20

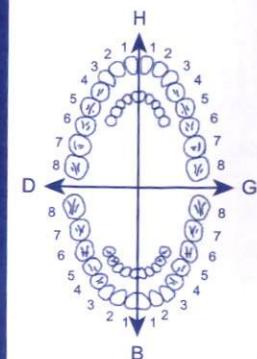
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

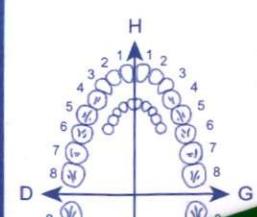
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

N° du Lot	22010353/04
Date Per.	PP.V: 119,10 DH
Le praticien est prié de pr	
Important : Veuillez joindre les radiogr	
SOINS DENTAIRES	
Coefficient	



O.D.F PROTHESES DENTAIRES

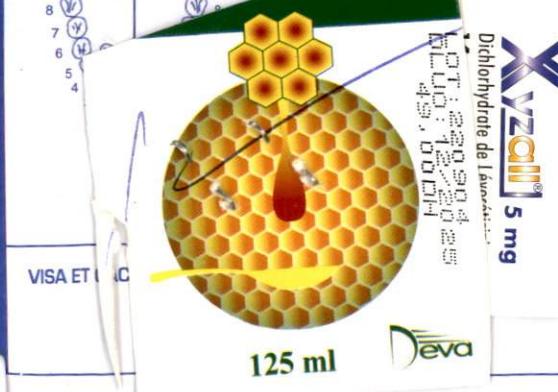


DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

naturelles



ET HON	EFFIPRED® 20 mg
PPU 40DH00	EXP 1/2025
LOT 20018 24	le bilan de l'ODF.



Ofiken®
Céfixime

200 mg
16 Comprimés pelliculés
Viale orale

Xyzall® 5 mg
Dichlorhydrate de L'aztreonam
LOT 220204025
EX P 04 2026
LOT 2203091
PPV 40 10
Boîte de 14 comprimés pelliculés

Dr. Ouafae Guessous Krafess

Cabinet de Médecine Générale

Echographie

Expertise médicale - Diabetologie

Psychologie médicale



الدكتورة وفاء الكسوس الكرافيس

عيادة الطب العام

الفحص بالصدري

الخبرة الطبية - مرض السكري

التشخيص النفسي الطبي

PHARMACIE AIDA

Mme. BENOUNA BENZAKOUR Hayat
196, Bd. Zertkouni - Casablanca
Tél.: 05 22 28 32 53 Fax: 05 22 29 36 61
ICE: 001754606000050

Casablanca, le

19/06/83

الدار البيضاء، في

Sophia Amal

40.00

effiprest 20



3 cp Tous les 24h Serre bras
après le Petit Déjeuner x6j

170.00

ofibane 200



1 cp x2/j. x 8j

40.10

Xyzal 5



1 cp/j x 10j

119.10

Budrol 005



49.00

Reflutide

418.20

Doleox

1 cp 98j

Dr Ouafae GUESSOUS KRAFESS
Medecine Générale - Echographie
8, Rue Assaad Bnou Zarara - 3^{me} Etage
Maârif - Casablanca
Tél.: 0522.98.8017 / 0521.41.7.27
INPE: 001014357